



Bac et DNB 2019 : résultats et retrait des relevés de notes

BACCALAURÉAT 2019

Epreuves du 1er groupe

- Le relevé de notes tient lieu d'attestation officielle de réussite au bac et permet de faire toute inscription pour des études post bac.
- Le jury de délibération aura lieu à Hong-Kong le **vendredi 28 juin** pour les candidats du centre de Singapour.
- **Les résultats devraient être affichés vendredi 28 juin à partir de 19h** sur le parvis du Bâtiment E.
- La consultation des notes en ligne sera disponible sur le site de l'Académie de Montpellier à partir de 20h : <http://www.ac-montpellier.fr/cid87707/resultats-aux-examens-et-concours.html> (Rubrique/Examens/Résultats). Il est important de bien conserver sa convocation car le numéro de candidat, qui y figure, est indispensable pour la consultation des résultats.
- **Les relevés de notes définitifs seront à retirer mardi 2 juillet entre 14h et 17h au bâtiment G.** Ils peuvent être remis à un tiers sur présentation d'une procuration signée par l'élève, et par la personne mandatée. Cette procuration doit être accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité de l'élève.

La cérémonie de remise des médailles du baccalauréat 2019 aura lieu le lundi 1er juillet à 17h30 dans l'amphithéâtre

Epreuves du 2ème groupe

- Les épreuves du 2ème groupe auront lieu le lundi 1er juillet. Affichage des résultats à 17h.

EPREUVES ANTICIPÉES DU BAC

- Publication des résultats sur le site de l'Académie de Montpellier le **5 juillet à partir de 14h (heure de Paris)** <http://www.ac-montpellier.fr/> (Rubrique/Examens/Résultats).
- Il est important de bien conserver sa convocation car le numéro de candidat, qui y figure, est indispensable pour la consultation des résultats.



DNB 2019

- Le jury de délibération aura lieu au Lycée Français de Shanghai le lundi 1er juillet
- L'affichage des résultats aura lieu le **mercredi 3 juillet à partir de 17h** sur le parvis du bâtiment E.
- Les relevés de notes définitifs pourront être retirés à partir de septembre 2019 auprès du secrétariat des examens.
- Publication des résultats sur le site de l'Académie de Montpellier le 3 juillet à partir de 18h <http://www.ac-montpellier.fr/cid87707/resultats-aux-examens-et-concours.html> (Rubrique/Examens/Résultats).
- Il est important de bien conserver sa convocation car le numéro de candidat, qui y figure, est indispensable pour la consultation des résultats.

Les diplômes du BAC et du DNB 2019 seront à retirer au bureau des examens à partir de novembre 2019.

- Le lauréat peut lui-même retirer son diplôme : il devra obligatoirement se présenter avec une pièce d'identité, émarger une liste qui lui sera présentée, et signer son diplôme.
- Les diplômes peuvent être remis à un tiers sur présentation d'une procuration signée par le titulaire du diplôme et la personne mandatée. Cette procuration doit être accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité du titulaire.
- Le lauréat souhaite recevoir son diplôme à sa nouvelle adresse (hors Singapour) : il écrit à la responsable des examens. Un courrier signé de sa main demandant l'envoi de son diplôme en précisant l'adresse postale à laquelle il devra être envoyé. L'établissement lui enverra sous pli recommandé avec A/R dans les meilleurs délais.